

L'

# Aperçu des dossiers traités

Publié par le Bureau des communications de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB),  
L'Aperçu rend compte des décisions du Conseil des commissaires. Les éditions précédentes  
peuvent être consultées sur [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca)

## VOLUME 15, NUMÉRO 8 – AVRIL 2012 SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2012

### CESSATION PARTIELLE DES ACTIVITÉS – 23 JUILLET AU 3 AOÛT

Le Conseil des commissaires a résolu de procéder à la cessation partielle des activités de la CSMB, du 23 juillet au 3 août 2012 inclusivement. Font exception les activités des services de garde ouverts en période estivale, les cours d'été pour les jeunes, les activités de formation dans les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle (à l'exception des activités liées aux programmes subventionnés du MELS) et les activités d'entretien et de nettoyage des centres. Pourrait également s'ajouter à cette liste toute autre activité autorisée par la direction générale et jugée utile ou nécessaire.

### OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS – ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté le document *Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la CSMB* pour les années scolaires 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014. Quatre dossiers font l'objet de changements par rapport au plan triennal actuellement en vigueur: élèves doués et talentueux; culture du sport à l'école secondaire publique; critères d'allocation des personnels de direction et des personnels autres qu'enseignants en formation professionnelle; et critères d'allocation des enseignants en formation générale aux adultes. Le document entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

### ENFANT-SOLEIL – PROJET D'AGRANDISSEMENT

Le Conseil des commissaires a autorisé le service des Ressources matérielles à aller en appel d'offres pour l'agrandissement de l'école Enfant-Soleil (quatre locaux et un plateau d'éducation physique) pour un budget estimé à 1.8 M \$. Cet agrandissement fait écho au projet proposé par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) d'accroître l'offre de services éducatifs au préscolaire 4 ans en milieu défavorisé afin d'évaluer l'impact sur la réussite scolaire. L'école Enfant-Soleil, qui est l'un des établissements autorisés à offrir le préscolaire 4 ans, en vertu des règles budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), n'a actuellement pas de locaux supplémentaires pour augmenter l'offre de ce service.

### CRITÈRES D'INSCRIPTION 2012-2013 – PROJET AUX FINS DE CONSULTATION

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, le projet des critères d'inscription 2013-2014. Le projet reconduit les critères actuels. La consultation a cours jusqu'au 28 mai et permet aux comités central et régionaux de parents, au Comité consultatif de gestion, au Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et au Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu en juin.



## **COLLÈGE SAINT-LOUIS, GUY-DRUMMOND, JONATHAN ET NOUVELLE-QUERBES – PROJETS DE CRITÈRES D'INSCRIPTION**

Le Conseil des commissaires a adopté aux fins de consultation les projets de critères d'inscription 2013-2014 des écoles d'éducation internationale **Collège Saint-Louis** (Lachine et LaSalle) et primaire **Guy-Drummond** (Outremont) et des écoles primaires alternatives **Jonathan** (Saint-Laurent) et **Nouvelle-Querbes** (Outremont). Les critères de l'école Guy-Drummond demeurent inchangés par rapport à ceux de 2012-2013. Ceux du Collège Saint-Louis se basent dorénavant sur les résultats aux examens d'entrée et aux bulletins de chacune des étapes de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle du primaire. Ceux de l'école Jonathan intègrent, au besoin, le tirage au sort pour les élèves résidant sur le territoire de la CSMB ou dont les parents ont obtenu une entente extraterritoriale de leur commission scolaire de résidence et ils demandent désormais aux parents de joindre au dossier de l'enfant des formulaires d'antécédents judiciaires dûment complétés. Les critères de l'école Nouvelle-Querbes maintiennent le tirage au sort au préscolaire, après l'application des critères de fratrie et des enfants du personnel de l'établissement. En vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSMB détermine chaque année les critères d'inscription propres à ses écoles à vocation particulière. La consultation a cours jusqu'au 28 mai et permet aux comités de parents central et régionaux des écoles concernées, au Comité consultatif de gestion et au syndicat de l'enseignement de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu en juin.

## **CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'OUEST-DE-MONTRÉAL ET CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE LÉONARD-DE VINCI – PROJETS DE RÉVOCATION ET DE MODIFICATION AUX ACTES D'ÉTABLISSEMENTS**

Le Conseil des commissaires a adopté aux fins de consultation les projets de révocation de l'acte d'établissement du Centre de formation professionnelle de l'Ouest-de-Montréal (CFPOM) et de modification de l'acte d'établissement du Centre de formation professionnelle (CFP) Léonard-De Vinci à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Ces projets font suite au désir de la CSMB de créer un nouveau centre de formation professionnelle dédié au secteur de la santé. Le transfert ce printemps des cours de francisation de l'édifice Jacques-Mongeau du Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé vers l'édifice Pierrefonds de ce même centre permet de libérer des locaux. Ceux-ci accueilleraient en 2012-2013 le programme d'assistance dentaire, qui s'ajouterait à l'offre de service actuelle liée aux métiers de la santé à l'édifice Jacques-Mongeau. Cet ajout justifierait la création d'un centre entièrement dédié au secteur de la santé dans l'ouest de l'île. Parallèlement, puisque l'édifice Saint-Laurent du CFPOM est situé à moins de trois kilomètres du CFP Léonard-De Vinci, il est proposé de rattacher cet édifice à ce centre. Cette annexion permettrait au CFP Léonard-De Vinci d'augmenter son offre de service en 2012-2013, en offrant une série de nouveaux programmes : soutien informatique, réception en hôtellerie, secrétariat, comptabilité, soutien administratif, vente-conseil et vente de voyages. La consultation a cours jusqu'au 28 mai et permet au Comité central de parents et aux conseils d'établissement du CFPOM et du CFP Léonard-De Vinci de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu en juin.

## **SAINT-LAURENT – PROJET DE MODIFICATION À L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT**

Le Conseil des commissaires a adopté aux fins de consultation le projet de modification de l'acte d'établissement de l'école secondaire Saint-Laurent à compter du 1<sup>er</sup> juillet. La modification proposée intègre à l'acte d'établissement l'édifice situé au 850, boul. Marcel-Laurin, qui jusqu'à l'automne 2011 était loué par un centre de la petite enfance. Ce bâtiment est appelé à devenir une annexe à l'édifice Saint-Germain (1870, rue Decelles), permettant de répondre au besoin de locaux additionnels en raison de l'augmentation de clientèle. La consultation a cours jusqu'au 28 mai et permet au Comité central de parents et au Conseil d'établissement de l'école Saint-Laurent de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu en juin.

## **CECIL-NEWMAN – OCTROI DES CONTRATS AUX PROFESSIONNELS**

Le Conseil des commissaires a octroyé le contrat de l'aménagement intérieur de l'école **Cecil-Newman** (LaSalle) à Marieville construction inc., au montant de 3 494 844 \$. Rappelons que le transfert de l'école Cecil-Newman de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP) permet de livrer de nouveaux locaux de classe pour la prochaine rentrée scolaire, répondant ainsi à la croissance de clientèle au primaire à LaSalle.

## **MONSEIGNEUR-RICHARD – NOMINATION AU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LES PROFESSIONNELS**

Le Conseil des commissaires a nommé le commissaire **Pierre Labrosse** (circonscription Verdun – Centre) pour siéger au Comité de sélection des professionnels du projet de réaménagement de l'école Monseigneur-Richard, édifices Galt et Rhéaume. Ce projet permettra la réunification des élèves et du personnel de l'école secondaire Monseigneur-Richard dans l'édifice Rhéaume et le déménagement des installations des programmes de formation professionnelle en esthétique, en coiffure et en infographie, présentement logés à l'édifice Rhéaume, à l'édifice Galt. La livraison des travaux est souhaitée pour la rentrée scolaire 2013.

## **TRANSPORT SCOLAIRE – AIDE À L'ÉLÈVE POUR 2011-2012**

Le Conseil des commissaires a résolu de réserver un budget de 425 000 \$ pour l'aide au transport pour 2011-2012, laquelle permet de verser un montant annuel maximum de 146 \$ (14.60 \$ / mois d'inscription à l'école) aux parents des élèves répondant aux normes et critères d'admissibilité prévus à la *Politique de transport des élèves*. Rappelons que pour être admissible à l'aide au transport scolaire, il faut ne pas être bénéficiaire du transport exclusif (autobus jaune) et résider à plus de 2,4 km de son école de quartier.

## **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL – PROJET AUX FINS D'AVIS PUBLIC**

Le Conseil des commissaires a adopté, pour des fins d'avis public, le projet de règlement relatif à la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2012-2013. Ainsi, il est proposé de fixer la tenue des séances le premier mardi de chaque mois, à l'exception de janvier et mars, à 19h, au siège social de la CSMB, soit aux dates suivantes :

4 septembre 2012  
2 octobre 2012  
6 novembre 2012  
4 décembre 2012  
15 janvier 2013  
5 février 2013  
12 mars 2013  
2 avril 2013  
7 mai 2013  
4 juin 2013

## **COMITÉ DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES HUMAINES – NOMINATION**

Le Conseil des commissaires a nommé la commissaire **Sonia Gagné-Lalonde** (circonscription Senneville / Sainte-Anne-de-Bellevue / Baie d'Urfé / Beaconsfield / Kirkland – Sud) pour présider le Comité des ressources humaines. M<sup>me</sup> Gagné-Lalonde prend la relève du commissaire **Pierre Labrosse** (Verdun – Centre), qui a pris la décision de se retirer de ce poste.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCSQ – DÉSIGNATION**

Le Conseil des commissaires a ajouté les commissaires **Claude Cuillierier** (circonscription Pointe-Claire) et **Gilbert Vachon** (LaSalle – Sud) à la liste des commissaires désignés comme substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) qui aura lieu les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2012.

## **ACELF – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION**

Le Conseil des commissaires a renouvelé l'adhésion de la CSMB à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), pour 2012-2013, et y a nommé les commissaires **Taki Kérimian** (circonscription Saint-Laurent – Nord-Est) et **Jean-Guy D'Amour** (Pierrefonds/Roxboro – Ouest / Kirkland-Nord) à titre de délégués. Organisme pancanadien, l'ACELF regroupe divers intervenants du monde francophone de l'enseignement. La participation de la CSMB procure un accès à des échanges d'expertise en matière de réflexion et de stratégies sur l'avenir de l'éducation de langue française au Canada.

## ORGANIGRAMME DES SERVICES ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE – PROJET DE CONSOLIDATION

Le Conseil des commissaires a adopté aux fins de consultation le projet de consolidation des organigrammes des services des ressources éducatives, des ressources matérielles, des communications et de la formation professionnelle, de même que du Secrétariat général et de la Direction générale.

- Au Service des ressources éducatives, il est proposé de créer un poste de direction adjointe, en soutien pédagogique aux centres.
- Au Service des communications, il est proposé d'abolir ce service et le poste de direction du service et de créer un Bureau des communications et des relations de presse, ainsi qu'un poste de coordonnateur à ce bureau.
- Au Service de la formation professionnelle, il est proposé de créer un poste de coordonnateur des communications pour la formation générale, la formation professionnelle et les services aux entreprises et d'y affecter M<sup>me</sup> Brigitte Gauvreau, sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Sylvie Chartrand, directrice du Service de la formation professionnelle.
- Au Secrétariat général, il est proposé d'abolir les trois postes de conseillers en gestion et de créer trois postes de coordonnateurs à ce même service.
- À la Direction générale, il est proposé: de confier aux quatre directions générales adjointes – jeunes, la responsabilité du réseau des centres d'éducation des adultes en fonction de leur territoire respectif et de rattacher les centres de formation professionnelle directement au directeur général; d'abolir le poste de direction générale adjointe – formation générale, formation professionnelle et services aux entreprises; de confier à M<sup>me</sup> Louise Gaudreault, directrice générale adjointe, la responsabilité hiérarchique et le soutien pédagogique des centres d'éducation des adultes, pendant l'année de transition 2012-2013, ainsi que le Service de l'éducation des adultes et de l'accueil et de la référence; de placer les Services des ressources matérielles et de la formation professionnelle sous l'autorité hiérarchique du directeur général et de reclassifier le poste de chef de secrétariat à la Direction générale en poste d'agent d'administration.

La hausse importante de la clientèle, les compressions budgétaires imposées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'évolution des activités et des départs au sein du personnel offrent l'occasion de revoir la structure de ces services et de la Direction générale. La consultation a cours jusqu'au 22 mai et permet à l'Association des cadres scolaires du Québec de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu en juin.

\* \* \*

Source : *Bureau des communications*  
Tél. : 514 855-4500, poste 4648

(JS-1867)